



REGLEMENT BOURSE AUX SKIS

1°- Matérielset vêtements doivent être en bon état .

2°- Le flap n'est pas responsableen cas de perte ou de vol, aucun remboursement ne sera consenti.

3°- Le flap retient une marge de 15% sur le prix de vente convenu .

4°- Aucune réclamation ne sera admise après le passage en caisse.

5°- Le matériel ou l'argent doivent etre récupérés le samedi soir

dès 17h30 et impérativement avant 19h.

Aucune récupération après 19h ou les jours suivants.

6°- Aucune récupération d'argent ou de matériel ne sera effectuée sans la feuille de dépôt.

7°- Le déposant déclare ne pas avoir participé à plus d'une autre vente au déballage dans l'année civile en cours (2 maxi autorisées dans l'année).

Nom prénom

Signature précédé de la mention lu et approuvé